

INSERTION A 3 ANS DES DIPLOMES DE 2008



DIPLOME D'ÉTAT DE SAGE-FEMME

Le Conseil régional de Bretagne, par la compétence qui lui est dévolue par la loi du 13 août 2004, a inscrit dans la Stratégie régionale emploi-formation l'observation comme un axe prioritaire. Cette orientation est réaffirmée dans le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles signé en 2012. Cette étude, qui vise à analyser l'insertion des diplômés des formations sanitaires et sociales s'inscrit dans ce cadre.

CARTOGRAPHIE DES INSTITUTS DE FORMATION EN BRETAGNE



Précaution de lecture :
Une attention particulière est à apporter à l'interprétation des résultats ci-après, compte-tenu de la faible volumétrie des effectifs sur ce diplôme

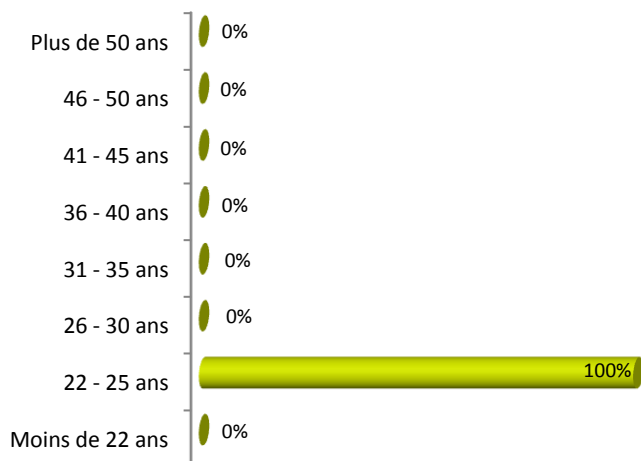
38 personnes ont obtenu le DE Sage-femme en 2008.

Le taux de réponse des diplômés pour cette enquête d'insertion est de 53%, soit 20 répondants.

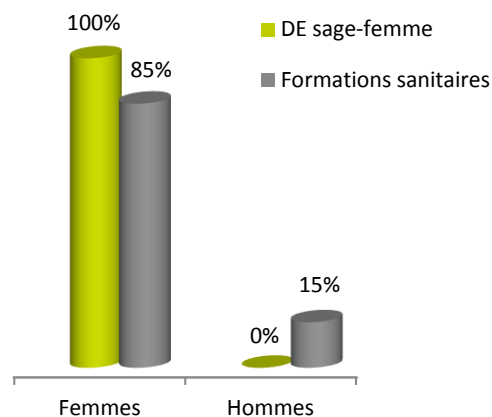
Les résultats afférents au diplôme sont à chaque fois comparés à ceux de l'ensemble des diplômés du sanitaire.

DONNEES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

REPARTITION PAR TRANCHE D'AGE



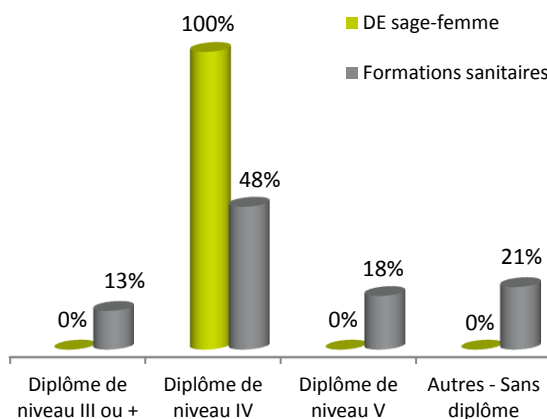
REPARTITION FEMMES-HOMMES



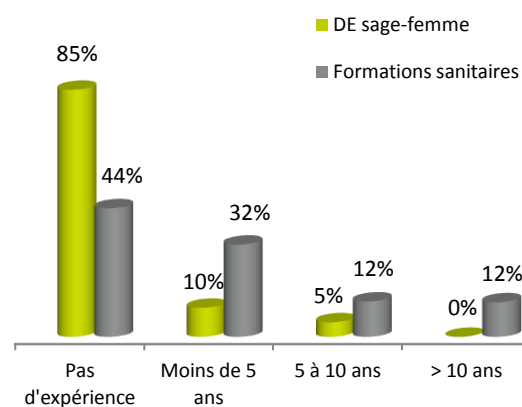
SITUATION DES PERSONNES AVANT D'ENTRER EN FORMATION

	DE sage-femme	Formations sanitaires
Etudiant-Elève	95%	31%
En emploi	0%	33%
Demandeur d'emploi	5%	33%
Autre	0%	3%
Total	100%	100%

DIPLOME LE PLUS ELEVE AVANT D'ENTRER EN FORMATION

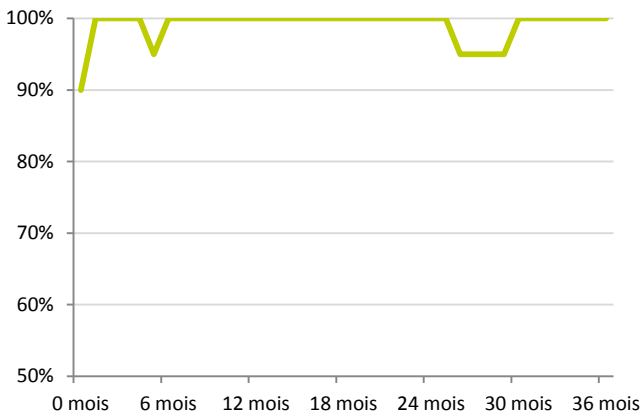


EXPERIENCE DANS LE SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL



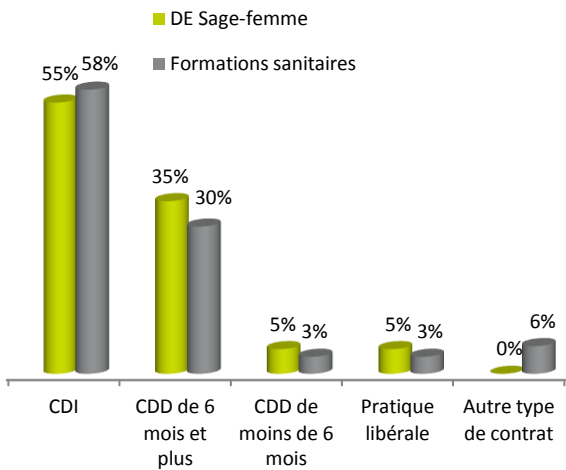
INSERTION PROFESSIONNELLE

TAUX D'EMPLOI DES DIPLOMES AU FIL DES MOIS

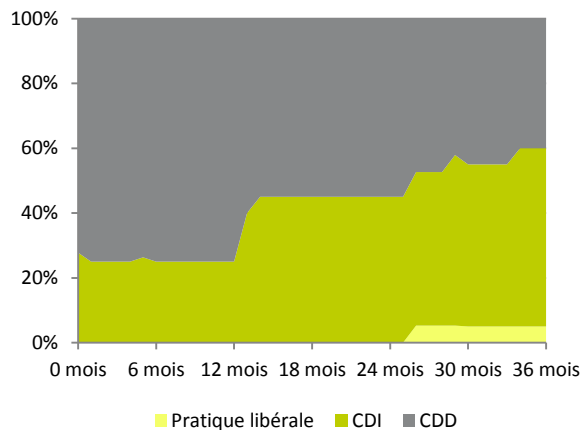


100% des diplômés ont un emploi trois ans après la formation
(stable par rapport à la situation à 12 mois)

NATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL



EVOLUTION DE LA NATURE DES CONTRATS DE TRAVAIL



100% des diplômés exercent le métier de Sage femme 3 ans après la formation

100% des diplômés sont satisfaits de leur emploi

70% gagnent plus de 1 750 Euros nets par mois 3 ans après la formation

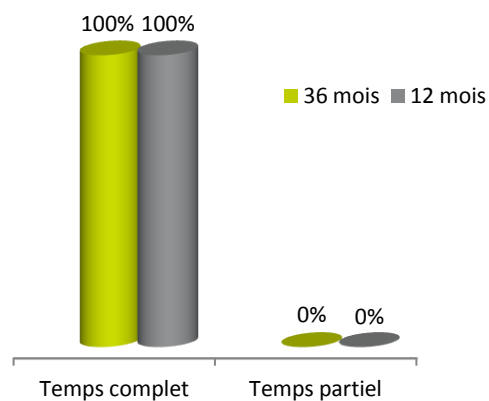
% de diplômés ayant connu plusieurs contrats de travail au cours des 3 ans

↓
55%

Principaux modes d'accès à l'emploi

- Candidature spontanée (65%)
- Ancien employeur (20%)
- Autre (5%)

TEMPS DE TRAVAIL, A 12 ET 36 MOIS

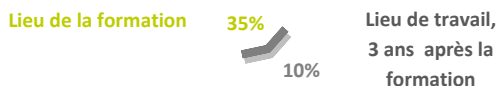


60% des diplômés travaillent en Bretagne trois ans après la formation

(Stable par rapport à la situation à 12 mois)

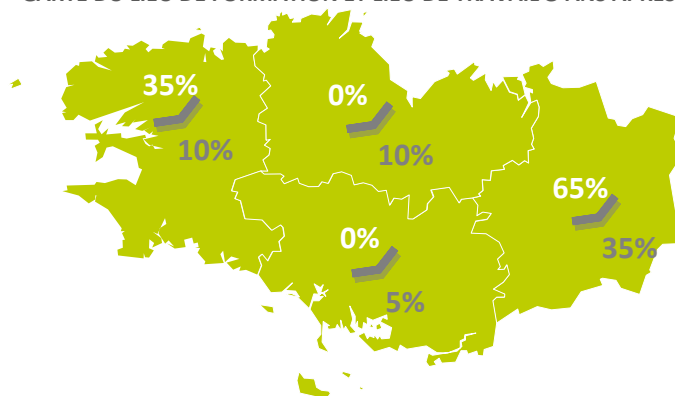
Note de lecture

Carte du lieu de formation et du lieu de travail 3 ans après*



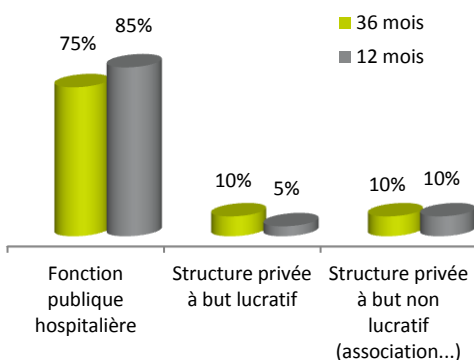
*Exemple

CARTE DU LIEU DE FORMATION ET LIEU DE TRAVAIL 3 ANS APRES



Départements limitrophes (44, 49, 50, 53) 5%
Autres départements hors Bretagne 35%

STATUT DE L'EMPLOYEUR, A 12 ET 36 MOIS



PRINCIPAUX EMPLOYEURS

	12 mois	36 mois
Activités hospitalières	100%	100%
Total	100%	100%

QUESTIONS QUALITATIVES

95% des diplômés pensent que la formation les a bien préparés à l'exercice de leur métier.

80% ressentent le besoin de suivre des formations complémentaires.

0% envisagent, à moyen terme, d'exercer plus de responsabilités dans leur secteur.

APRES TROIS ANS D'EXERCICE, VOUS SENTEZ-VOUS PRET A VOUS INVESTIR ?

